

Dans son discours
du 7 décembre 2023 à
l'occasion de l'installation
du « Comité présidentiel
de la science » (voir
l'intégralité de
l'intervention [ICI](#)),
Emmanuel Macron a
dévoilé un véritable plan
de mise au pas du monde de
l'enseignement supérieur et
de la recherche.

Il s'agit d'une
attaque tous azimuts : plus
de ressources pour les «
meilleurs », fermeture des
unités qui ne répondent pas
aux objectifs « d'excellence
», accentuation
des politiques de
différenciation de sites,
généralisation des chaires de
professeur-es juniors
(CPJ) « parce que ça
marche », accroissement
de l'autonomie des
universités et augmentation
du volume des contrats
d'objectifs, de moyens et
de performance (COMP),
pilotage de la recherche par
le président de la République via les
opérateurs de recherche,
etc.

Sans aucune
vergogne, et partant du
constat d'une situation
qu'il a lui-même
contribué à aggraver,
quand il ne l'a pas créée,
il somme notre communauté
d'utiliser « l'esprit de
la recherche » (*sic*)
pour s'auto-réformer
librement en visant
toutefois un objectif
défini par lui-même. Il
affirme avec aplomb et
cynisme que «
*les statuts
des
(qu')ils sont
éléments de
» et termine
l'assemblée :
je vous
changer
»*
invitation à
statuts des
la recherche – enseignants-chercheurs et chercheurs –, le président de la République
engage à accentuer
l'entreprise de
précarisation des métiers,
d'alourdissement des
tâches, de
concurrence et
des
revendique la
des personnels
développement
des chefs
au détriment
académiques,
aura notamment
potentiellement pour effet de
multiplier les situations de
violences et de harcèlement
de toute nature.

Avec
mépris, il
frontalement
fonctionnaires
piétine de
inédite les
publiques.
devrait être
service public
destructeur,
délibérément
escomptant la
parvenir à ses

arrogance et
provoque
les
de l'ESR et
manière
institutions
Alors qu'il
le garant du
et non son
il cherche
le clivage,
division pour
fins.

Plus
encourage
contournement
des
Le président
République
effet feindre
l'existence du
de la fonction
ne lui
– pas plus
présidents
–, de modifier
fonction
guise. Outre
illégal de sa
il balaie les
la République
sur la

grave encore,
le
de la loi et
institutions !
de la
peut-il en
d'ignorer
Code général
publique? Il
appartient pas
qu'aux
d'universités
le droit de la
publique à sa
le caractère
proposition,
principes de
qui

il

reposent
démocratie où
générale »
celle de
ou d'un seul,
premier
l'État. Il
ainsi un
spectateurs
déroger au

« la volonté
s'impose à
quelques-uns
fût-il le
personnage de
encourage
aréopage de
complices à
droit et aux

statuts, se
de les
ailleurs,
que la
l'ESR est,
la
de l'État pour
concerne son
se permet, non
il
seulement de
positions, en
rieurs de son
encore de
des éléments
confidentiels
limite donc au
vis-à-vis des
et des

proposant même
soutenir. Par
oublieux de ce
ministre de
constitutionnellement,
représentante
ce qui
ministère,

railler ses
mettant les
côté, mais
rendre public
réputés
: aucune
mépris
institutions
personnes.

Construisant
prospectif
selon lui de
il fixe en
objectifs à
dont la mise
implique la
des
de l'ESR.
ses visées
dans une
idées de
se diffusent
s'enracinent,
volonté du
semble devoir
Emmanuel
encourage le
d'obérer
capacité de
notre pays et
développement.

un discours
définissant
grands enjeux,
réalité des
courte vue
en œuvre
liquidation
institutions
Obnubilé par
néo-libérales,
période où les
l'extrême-droite
et
où seule la
plus fort
primer,
Macron
risque
durablement la
recherche de
son

Nous ne resterons
pas silencieux face à des
attaques sans précédent
contre l'ESR et ses
personnels révélatrices
d'une volonté de réduire à
peau de chagrin le
service public,
notamment celui de
l'enseignement supérieur et
de la recherche. Le
SNESUP-FSU rappelle
solennellement que
ce n'est pas à cette
République-là que nous
aspirons, ce n'est pas de
cet ESR-là que nous voulons
et dont la France a
besoin ! ☐